

Message aux Youtubeurs, Youtubeuses, et surtout à celles et ceux qui aiment leurs contenus

L'article qui suit devait être au départ un simple message de clarification d'un de nos membres sur notre forum, et puis... paf l'article ! Il a un peu débordé et nous nous sommes dit que malgré son aspect un peu foutraque, cela vaudrait sans doute la peine de le publier sur le Framablog.

NB : comme cet article peut faire débat, et que le framablog n'est pas un outil très adapté pour suivre une discussion, nous avons ouvert un fil de discussion sur le forum PeerTube : Participer à la discussion

La politique de Youtube concernant les contenus des vidéastes est de plus en plus rigide, rendant le travail des créateurs et créatrices de contenus de plus en plus difficile.

Nous en sommes conscient·es, et cela fait même plusieurs années que nous constatons non seulement ce type de faits, mais aussi que nous prédisons, sans trop nous tromper, que ce mouvement va continuer à rendre les productions de plus en plus contraintes, jusqu'à aboutir à une forme de contenus totalement normés par Youtube/Google/Alphabet. Au départ plateforme d'expression et de créativité, Youtube profite de son hégémonie indiscutable pour réduire l'inventivité de celles et ceux qui ont quelque chose à dire ou à montrer.

C'est d'ailleurs une des raisons qui a poussé Framasoft à créer et développer le logiciel PeerTube.

Ces derniers jours, nous voyons de nombreuses personnes, notamment sur les médias sociaux, enjoindre des vidéastes de renom (ou pas) à « passer à PeerTube ».

Cela ne nous met pas très à l'aise, et il faut que l'on vous explique pourquoi ☐



D'abord, Framasoft est une petite association d'éducation populaire aux enjeux du numérique. Nous défendons l'esprit critique et la liberté de choix. Nous pensons que les injonctions au changement induisent de la résistance au changement.

Dit autrement, nous savons que les vidéastes sont des personnes douées d'intelligence et de capacités de veille. Il est peu probable qu'elles acceptent les contraintes de Youtube en s'en fichant complètement. Il est aussi peu probable qu'une personne ne leur ait pas déjà pointé l'existence d'alternatives (il n'y a pas que PeerTube, d'ailleurs). Bref, il est vraisemblable de penser que beaucoup de vidéastes sont dans un processus de réflexion (« Rester sur Youtube ? Partir ? Comment ? Pour aller où ? Avec quelle énergie ? Et qu'est-ce que je fais de l'existant ? de ma communauté ? », etc).

Nous respectons pleinement ce processus, et nous vous encourageons à le respecter aussi. Peut-être que votre vidéaste préféré·e choisira d'expérimenter des alternatives (bien !), de quitter Youtube (bien !) ou même de rester sur Youtube (bien aussi ! C'est son choix, pas le vôtre, pas le nôtre).

Par ailleurs, cela donne l'impression que vous êtes des « témoins de Framasoft » ☐ Je vous laisse vous mettre à la place du vidéaste qui reçoit son douzième tweet « Tu devrais essayer PeerTube ! » de la journée. C'est... Saoulant ! Et nous, cela nous place dans une situation un peu compliquée, où des personnes croient qu'on a lâché une armée de fidèles à leurs trousseaux pour les convertir au libre de gré ou de force par le harcèlement. Du coup, et c'est compréhensible, ces vidéastes ont une mauvaise image du libre **avant même d'avoir essayé**.

Rappelons que PeerTube n'est pas développé par une startup qui veut lever des millions, mais par une association qui ne vise ni le profit, ni la gloire : nous ne jugeons donc pas le succès du réseau PeerTube au nombre de vidéos hébergées,

au nombre de vues, ou aux « poids lourds » qui seraient passé de Youtube à PeerTube. **Le succès de PeerTube tient, pour nous, dans sa capacité à proposer « autre chose », et dans sa capacité d’émanciper de Youtube toute personne qui en aurait le besoin**, qu’il s’agisse d’un vidéaste à x millions d’abonnés, d’une étudiante souhaitant partager une idée, d’un père de famille souhaitant partager une vidéo de vacances à quelques personnes, ou d’une institution souhaitant archiver ses vidéos.



Ensuite, PeerTube, ça n’est pas Youtube !

Prenons quelques lignes pour rappeler quelques différences :

Pas de point d’entrée unique

Il y a le **logiciel** PeerTube, il y a le **réseau** PeerTube, mais il n’y a pas une seule plateforme en .com ou .org. Ne cherchez donc pas « peertube.com » ou « peertube.org », ce ne sont que des domaines cybersquattés.

Pour un·e vidéaste, ça change pas mal de choses, car ça signifie qu’il ou elle doit choisir son *instance PeerTube*, c’est à dire le serveur sur lequel une personne aura installé le logiciel PeerTube. Et il y en a aujourd’hui plus de 500. Donc, évidemment, ce large choix peut signifier « c’est le bordel » pour plein de gens. On le comprend, mais ça reste une volonté — et une conséquence — de ne pas centraliser.

Rappelons que les instances peuvent être *fédérées* entre elles. Ce qui permet au visiteur de l’instance « monpeertube.org » de voir ou de commenter les vidéos de l’instance « autrepeertube.fr » sans quitter monpeertube.org.

Rappelons aussi que, même s'il n'y a pas de point d'entrée unique, il est possible de créer des portes d'entrée via un moteur de recherche, comme Framasoft l'a fait avec <https://sepiasearch.org/>

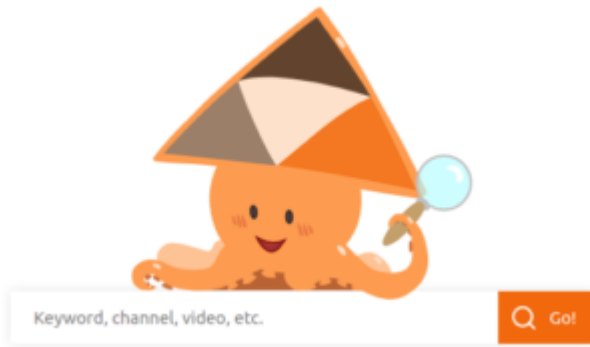
Pas de rémunération automatique

Sur Youtube, il est possible, en quelques clics, de demander à ce qu'une vidéo soit monétisée, pour peu qu'elle réponde aux critères prédéfinis de Google (par exemple, parler de guerres, ou même de menstruation, c'est un coup à se voir refuser la monétisation de sa vidéo). Google affichera alors des publicités, et plus la vidéo (et donc les pubs) sera vue, plus cela rapportera au vidéaste.

C'est un système qui peut se défendre. S'il convient à certain·es, et bien tant mieux. Nous, à Framasoft, on n'aime pas trop. Déjà parce que la publicité, c'est pas trop notre kif. Ensuite parce que c'est Google qui décide qui sont les annonceurs (perso, j'aurai un peu de mal à voir une publicité Total interrompre ma vidéo). Enfin parce que c'est Google qui décide de tout et place le vidéaste en position de soumission féodale : Youtube décide de qui peut monétiser ses vidéos (et peut retirer cette possibilité à tout instant), mais décide **aussi** du montant de la rémunération (et peut décider de diviser ses prix par 10, 100 ou 1 000 du jour au lendemain).

PeerTube refuse une monétisation centralisée

Cela ne signifie pas qu'un·e vidéaste ne peut pas gagner d'argent avec des vidéos publiées sur PeerTube, mais qu'il ou elle devra choisir et mettre en place son mode de rémunération. Ça peut être de mettre son compte Patreon ou uTip ou Liberapay dans le bouton « soutenir » prévu à cet effet. Ça peut être d'afficher une vidéo sponsorisée avant ou après son contenu (mais ça sera à lui ou elle de gérer cela), etc. Les possibilités sont en fait quasi-infinies, mais 1) il n'y aura clairement pas de PeerTube-money, et 2) il faudra faire des choix, et il y a des chances que les choix qui paieront le plus seront ceux qui demanderont le plus d'efforts (ex: contacter et gérer des sponsors, ça sera sans doute plus rémunérateur, mais aussi plus énergivore, que d'afficher un compte uTip).



Pas de migration de communauté

PeerTube permet d'importer automatiquement tout le contenu d'une chaîne, ou même de la synchroniser entre Youtube et PeerTube, de façon à ce qu'une vidéo ajoutée sur Youtube soit directement ajoutée sur votre instance PeerTube (NB: il faudra probablement demander à l'administrateur de l'instance de le faire pour vous, car pour l'instant, l'outil est en ligne de commande).

Par contre, ce que PeerTube ne peut pas faire, car Youtube/Google ne le permet pas, c'est d'importer votre communauté. Si vous avez 50 000 followers sur Youtube, il va falloir les motiver à vous retrouver sur PeerTube. Et certains se perdront en route. Évidemment, vous pouvez faire le choix de ne pas migrer d'un coup, mais plutôt d'y aller progressivement (c'est par exemple ce qu'ont fait nos ami·es de Datagueule).

C'est ce qu'on appelle la loi de Metcalfe, ou « l'effet réseau » : la valeur d'un réseau augmente exponentiellement en fonction de son nombre d'utilisateur·ices. Dit autrement : Youtube a de la valeur, parce qu'il y a un immense nombre d'utilisateurs (et de vidéos). **Ce qui fait que quitter Youtube a un « coût »**. En tant qu'individu rationnel, le ou la vidéaste doit donc évaluer ce coût par rapport aux gains (financier, humains, libertés, etc.) qu'il en retirera. Ce n'est pas à un logiciel de régler cette équation, c'est à l'être humain. C'est pourquoi, à Framasoft, nous ne cherchons pas à « convaincre » que le passage à PeerTube sera forcément une bonne chose. On peut le souhaiter, on peut le penser, on peut même en être certain. Mais ça n'est pas à nous d'en décider.

Pas aussi abouti

Bon, Google/Alphabet, c'est juste la 3e plus grosse boîte mondiale. 130 000 employés, 275 milliards de chiffres d'affaires, 34 milliards de profits en 2019.

Google, c'est juste plus de 500 000 fois le poids de Framasoft. Imaginez ce que vous pourriez faire avec 500 000€. Inspirez... Réfléchissez... Ça y est, vous voyez ?

Maintenant, imaginez ce que vous pouvez faire avec... 1€. Inspirez... Réfléchissez... Voilà, vous avez compris ☐

PeerTube, en 3 ans à peine et avec 1€, ne peut pas être aussi abouti techniquement que peut l'être un Youtube, qui va fêter ses 15 ans, disposant de 500 000€. Il ne le sera probablement jamais. Et on dort très bien en sachant cela.

Donc, la fonctionnalité de traduction collaborative en breton, ou le sous-titrage automatique, ou encore le support de tel navigateur peu répandu, ça n'est clairement pas pour demain, et peut-être pour jamais. Si cela vous empêche de migrer, pas de souci, on le comprend.

Pas autant de contenus

Il y a littéralement des milliards de vidéos sur Youtube. Contre à peine 250 000 sur PeerTube (cf <https://instances.joinpeertube.org/instances/stats>). Pour la raison « d'effet de réseau » décrite ci-dessus, le nombre de vidéos sur Youtube y sera sans doute toujours bien plus important que sur PeerTube. Là encore, ça ne nous empêche pas de dormir. Nous ne cherchons pas à avoir « le plus gros kiki réseau » mais bien à offrir d'autres possibilités que celle de dépendre de Youtube. Nous comprenons parfaitement que cela ne conviendra pas à de nombreux vidéastes. Mais si nous leur proposons une « porte de sortie », nous ne nous sentons pas la responsabilité de devoir les attirer ou de les convaincre. C'est à elles et eux de voir si leur choix va vers plus de liberté ou plus de confort (et le confort, ça n'est pas péjoratif, on a tout à fait le droit de se dire qu'on ne veut pas se prendre la tête ou que le nombre de vidéos sur la plateforme prime sur d'autres arguments).

Pas autant de visiteurs/vues

NB: cette remarque n'existait pas dans l'article paru originellement, mais vous pouvez vous référer à la lecture du commentaire suivant publié quelques jours plus tard pour avoir des éléments de réponses :
<https://framablog.org/2020/10/29/message-aux-youtubeurs-youtubeuses-et-surtout-a-elles-et-ceux-qui-aiment-leurs-contenus/#comment-82912>



Sauf à s'héberger, on dépend (malgré tout) d'une tierce personne

Il y a un mythe qu'il faut casser : celui qui dit qu'avec PeerTube, vous avez tous les droits.

C'est plus complexe que cela. Tout d'abord, ce n'est pas parce que vous êtes sur une plateforme d'un réseau libre que vous n'avez pas des lois à respecter (l'apologie du nazisme est tout aussi interdite sur Youtube que sur PeerTube, et heureusement !).

Ensuite, avec PeerTube, si vous êtes vidéaste, vous avez en gros quatre solutions :

1. Vous héberger vous-même. Cela réclame quelques compétences, et cela coûte de quelques dizaines à quelques centaines d'euros par an pour la location d'un serveur. Mais au moins, vous êtes maître chez vous. Si, dans une de vos vidéos, vous utilisez 30 secondes d'extrait du film OSS117, vous êtes (probablement) dans l'illégalité. Mais aucun robot contentID ne viendra automatiquement censurer votre contenu.

Pour prendre une analogie avec l'habitat, *c'est un peu comme devenir propriétaire d'une maison*. Sur le papier, c'est chouette, mais dans les faits, vous êtes responsable de ce qu'il s'y passe, et si une canalisation pète, ça sera à vous de le gérer.

C'est le cas, par exemple de l'instance PeerTube <https://peertube.datagueule.tv>

(qui par ailleurs a fait le choix de ne se fédérer à aucune autre instance, donc vous n'y trouverez que les vidéos de Datagueule)

2. Sous traiter l'hébergement de votre instance, si vous ne voulez pas vous prendre la tête avec la technique. Vous faites alors le choix d'un « hébergeur » (c'est à dire une association, entreprise ou autre) qui va installer et maintenir votre instance PeerTube à l'adresse de votre choix (par exemple si vous êtes passionné de sushis, cela pourra être `videos.passionsushis.fr`). Il faudra très probablement les rémunérer pour ce travail. Mais au moins, vous n'avez pas à vous occuper des travaux. Et, sur cette instance, vous pouvez décider de faire ce qu'il vous plaît, y compris de choisir d'accueillir d'autres vidéastes.

En matière d'habitat, *ça serait l'équivalent d'une location* : vous dépendez certes d'un propriétaire (l'hébergeur) mais c'est bien vous qui gérez votre instance.

Des chatons comme <https://ethibox.fr/peertube> vous permettent, par exemple, de déléguer l'installation et la gestion de votre instance PeerTube.

3. Rejoindre une instance existante : il y a plus de 500 instances PeerTube. Donc, il faut choisir avec attention. Parce que si vous placez vos vidéos chez une personne autoritaire ou non coopérative, vous n'aurez pas gagné grand chose par rapport à votre situation chez Youtube. Le site JoinPeerTube donne des éléments pour faire un premier tri dans les instances et leurs politiques (l'instance est elle modérée ? par qui ? L'instance accepte-t-elle les vidéos pornos ? Comment l'hébergeur PeerTube envisage-t-il la pérennité de son instance ? etc).

En gros, *ça revient à être dans une chambre d'hôtel* (qui peut, ou non, vous offrir la chambre). Certains établissements vous ressembleront vraiment, que vous soyez plutôt palace 4 étoiles ou plutôt auberge de jeunesse, mais le gérant de l'hôtel peut décider de ne pas faire le ménage, ou même vous mettre dehors.

L'instance <https://video.ploud.fr/about/instance> est un bel exemple d'une instance ouverte à toutes et tous : gérée par une entreprise, elle accueille +2 500 utilisateurs et plus de 20 000 vidéos.

4. Mutualiser les efforts autour d'une instance thématique : c'est (à notre avis) la solution intermédiaire idéale si vous ne voulez pas gérer votre propre instance, mais souhaitez publier du contenu de qualité.

Pour poursuivre la métaphore avec l'habitat, vous seriez ici dans *l'équivalent d'une colocation* où les colocataires peuvent se choisir entre elles et eux par cooptation.

Prenez par exemple l'instance <https://skeptikon.fr/about/instance> : 2 400 utilisateur·ices, mais « seulement » 838 vidéos. Par contre, ces vidéos sont toutes sur une même thématique : « la zététique, l'esprit critique et le scepticisme de manière plus générale. ». Plus intéressant encore, cette instance est gérée par une association dédiée, qui est financée par les dons. Cela permet à des vidéastes de différentes tailles de pouvoir diffuser leurs vidéos hors de Youtube, tout en conservant un coût raisonnable. C'est un modèle intéressant, car si par exemple un telle association compte 30 vidéastes, payant chacun 24€ par an (soit 2€ par mois dans cet exemple), cela permet de financer un gros serveur dédié et de ne pas être limité par l'espace disque. Il faut « juste » trouver du monde pour faire collectif, ce qui n'est pas simple, mais permet aussi de construire de faire-ensemble.



Illustration de David Revoy (CC-BY)

Bref, oui PeerTube a un énorme avantage sur Youtube : celui de vous permettre de redevenir libre des contraintes de Youtube. Que vous soyez vidéaste ou simple spectateur·ice. Pas de censure pour des raisons inconnues, pas de démonétisation, pas d'épée de Damoclès suspendue au-dessus de votre tête. **Mais ça n'est pas non plus une solution magique.** Elle réclame des efforts, et parfois même des sacrifices.

Ces sacrifices, c'est quelque chose que l'on peut accepter de faire soi-même, mais il nous semble carrément malaisant de les demander (ou pire, les exiger) de la part de quelqu'un·e d'autre.

Souvent, un·e fan qui dit « T'as pensé à passer sur PeerTube ? Tu devrais ! » ne songe pas qu'il ou elle est en train de demander un sacrifice. Mais un·e vidéaste, qui travaille au quotidien sur ces questions, ne peut pas ignorer l'effort induit par ces simples demandes. Alors soyons choux, restons disponibles auprès des créatrices et créateurs qui demandent de l'aide et des conseils, et laissons les autres en paix : ils et elles sauront où nous trouver si leur chemin les mène vers PeerTube.

NB : comme cet article peut faire débat, et que le framablog n'est pas un outil très adapté pour suivre une discussion, nous avons ouvert un fil de discussion sur le forum PeerTube : Participer à la discussion